



Salaires 2022 : Pas de front uni pour défendre le pouvoir d'achat des salariés

Laminé par la crise sanitaire et menacé par la crise internationale, les lendemains s'annoncent difficiles pour le pouvoir d'achat des salariés de Stellantis. Chacun a conscience que les négociations salariales 2022 ne sont pas à la hauteur de la performance économique de l'entreprise et ne récompensent pas tous les efforts des salariés. La direction n'a d'ailleurs pas trouvé une organisation syndicale pour signer son accord !

La CFDT n'est pas restée passive durant ces derniers jours !

La CFDT a l'intime conviction qu'un front syndical uni, avec l'appui des salariés, aurait obligé la direction à revenir à la table des négociations.

La CFDT a tout tenté pour obtenir la réouverture des négociations :

- Courrier au DRH monde pour la réouverture des négociations avec la possibilité d'obtenir la prime PEPA : **Refus de la direction**
- Déclaration au dernier CSE mettant en avant la colère des salariés envers la négociation salariale, qu'ils ne trouvaient pas juste : **La direction a botté en touche.**
- La CFDT a par ailleurs sollicité les autres organisations syndicales pour organiser une réunion et définir une stratégie commune pour défendre le pouvoir d'achat des salariés : **réponse négative de CFTC, FO et de la CFE-CGC.**



Pendant ce temps, les actionnaires et Carlos Tavares touchent le pactole!

La CFDT s'interroge sur l'indépendance des organisations syndicales qui refusent de discuter pour la défense du pouvoir d'achat des salariés.

Comment peut-on refuser cette demande quand on se dit syndicaliste, quand les actionnaires vont se partager un pactole de 3.3 milliards d'euros, quand M. Carlos TAVARES va empocher un bonus de 17 millions d'euros et que les 43 000 salariés de Stellantis USA (ex-Fiat Chrysler Automobiles) vont toucher une prime de **14 670 Dollars ?**

La CFDT ne peut que saluer la ténacité de Mme Cindy ESTRADA, vice-présidente du puissant syndicat UAW (United Auto Workers), qui rappelle que **l'équipe américaine dédiée à la négociation avec Stellantis « s'est battue pour une formule [...] améliorée qui répartit plus équitablement les bénéfices »**. La CFDT ne peut également que regretter que dans le groupe Stellantis, la majorité absolue donnée à l'entente CFE/CGC, FO, CFTC, biaise le rapport de force dans notre groupe et bride les exigences.

La CFDT n'est pas prête à sacrifier le pouvoir d'achat des salariés !

Ne trouvant pas de signataires ni de front uni face à elle, la direction a rédigé un procès-verbal de désaccord à l'accord salariale et appliquera unilatéralement ses mesures sans rediscuter avec les syndicats.

Dès aujourd'hui les salariés, passant à la pompe, ou réglant leur facture de chauffage, savent les sacrifices qu'ils auront à faire demain, pour vivre correctement.

Interpelez vos syndicats pour obtenir la réouverture des négociations salariales ou adhérez à la CFDT !

